

Conditions Générales de Vente SAMAXO

PREAMBULE

La société SAMAXO domiciliée au 128 rue la Boétie 75008 Paris Numéro de SIRET: 479 454 696 00028 et représentée par son gérant Claude Pirlot de Corbion, édite des Progiciels de Gestion.

La présente a pour objectif d'établir le cadre des droits et obligations de SAMAXO vis-à-vis l'acheteur d'un progiciel et réciproquement. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. La dernière mise à jour des conditions générales de vente est disponible sur le site internet : <https://www.samaxo.com> à la rubrique ad' hoc .

1 / Identification des Parties

Le Vendeur : SAMAXO est un éditeur de logiciels de management sis au 128 rue la Boétie 75008 Paris sous le N° de RCS de Paris : 479 454 696 TVA N° : FR85 479 454 696 Code APE n° : 6202A.

Le Client : Toute société intéressée par un des Progiciels édité par la société (ci-après le Logiciel) et déclarant avoir reçu, lors d'une démonstration et / ou d'une documentation, toutes les informations nécessaires lui permettant d'apprécier l'adéquation du Logiciel à ses besoins.

2 / Contrats et CGV

Le règlement partiel ou intégral de la Licence entraîne l'acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes CGV.

En cas d'ambiguïté et/ou de contradiction entre les présentes CGV et toute autre information figurant sur le site Internet <https://www.samaxo.com> ou sur des documents commerciaux sous forme papier ou électronique, les présentes CGV prévaudront. Les renseignements portés sur les différentes pages du site <https://www.samaxo.com> ou <https://www.erpforstartups.eu> ou <https://www.recueilduconsentement.eu> ou sur les documents commerciaux ne sont donnés qu'à titre indicatif, le Vendeur pouvant être amené à les modifier à tout moment, sans préavis. Le fait que le Vendeur ne se prévale pas, à un moment donné, des présentes conditions générales de vente, ne pourra être interprété comme valant renonciation par ce dernier à se prévaloir ultérieurement de l'une desdites conditions.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent également aux périodes d'utilisation gratuites, appelées « offres d'essai », éventuellement accordées par le vendeur à ses prospects pour leur permettre de découvrir le logiciel. Dans ce cas, le client accepte de manière expresse et sans réserve les présentes CGV.

3 / Objet – Logiciels

Le présent Contrat a pour objet la mise à disposition non exclusive par SAMAXO au bénéfice du Client pour ses besoins propres et personnels, d'un Logiciel édité par le Vendeur: Le Logiciel sera installé en local sur une ou plusieurs tablettes de type iPad par le Client à partir d'un service de stockage de type Pcloud, Dropbox, Google Drive, OneDrive,.... Le logiciel nécessite que l'application « Filemaker Go » version 17 ou supérieure soit installée sur l'iPad. Cette application est disponible à titre gratuit sur le store d'Apple.

4 / Durée

Le présent Contrat prend effet à la date d'acceptation du Contrat par le Client pour une durée fixée indéterminée.

5 / Installation technique et fonctionnelle

5.1 / Le Client déclare avoir pris connaissance de toutes les spécificités techniques du Logiciel dès avant le paiement du Logiciel.

5.2 / Il revient au seul Client, à ses seuls frais et sous sa seule responsabilité, de se doter des moyens techniques et de la compétence nécessaires pour utiliser le Logiciel et effectuer toutes opérations permises, sans recours contre SAMAXO en cas de dommages résultant d'une mauvaise compréhension ou manipulation, y compris par exemple l'effacement de données ou informations ou l'inscription de données ou informations incomplètes ou erronées.

5.3 / Spécificité : Le Logiciel a été créé à partir de la plateforme Filemaker® et n'est utilisable que sur des appareils de type iPhone ou Ipad, Mac ou PC. Site internet : www.filemaker.com/fr. L'utilisation du Logiciel sur iPhone ou Ipad nécessite l'installation préalable l'application « Filemaker Go » version 17 ou supérieure. Cette application est disponible à titre gratuit sur le l'Apple Store. L'utilisation sur Mac ou PC nécessite l'achat d'une Licence Filemaker disponible sur leur site internet.

5.4 / Le Client reconnaît avoir pris connaissance de toutes les fonctionnalités du Logiciel préalablement à la conclusion du présent Contrat et avoir ainsi disposé de toute l'information qui lui était nécessaire, notamment pour déterminer seul l'adéquation du Logiciel à ses besoins.

5.5 / Le Client dispose d'un délai de sept jours ouvrables après le paiement partiel ou intégral du Logiciel pour exprimer toutes réserves quant à la qualité ou la conformité du Logiciel mis à disposition dans le cadre du Contrat. En cas de réserves exprimées par le Client, celles-ci, pour être recevables, doivent être d'une part écrites et notifiées par mail à cpirlot@samaxo.com dans le délai précité, ce mail devant être validé par les deux parties. Le défaut d'une notification conforme dans les délais précités, atteste de la conformité du Logiciel aux besoins du Client.

5.6 / Le Client peut solliciter SAMAXO pour des prestations additionnelles. De telles prestations sont pleinement soumises au présent Contrat. Au titre de ces prestations, le Client s'engage à fournir à SAMAXO tout document décrivant de manière précise la prestation

attendue. Aucune prestation additionnelle n'est due par SAMAXO si elle n'a pas préalablement et expressément acceptée par SAMAXO. Les conditions financières de ces prestations seront énoncées dans un nouveau devis ou contrat établi par SAMAXO.

6 / Modalités d'usage du logiciel

6.1 / L'accès au Logiciel au moyen des Identifiants – utilisateur et mots de passe – sont définis par SAMAXO dans le manuel d'installation fourni lors du téléchargement du Logiciel. Les Identifiants sont destinés à réserver l'accès des données à certains utilisateurs.

6.2 / Le Client et ses Utilisateurs ont la faculté de modifier, adapter les paramètres prévus dans le Logiciel, cette fonctionnalité étant standard. Le Client est seul responsable des modifications ainsi opérées et il lui appartient de s'assurer que les Utilisateurs qui procéderaient à ces modifications sont habilités à cette fin et suffisamment formés.

6.3 / SAMAXO a informé le Client que ce dernier doit procéder à des sauvegardes périodiques de ses données. Cependant, le Client a l'obligation de procéder au moins une fois par semaine à la sauvegarde de toutes données. SAMAXO conseille cependant au client d'effectuer une sauvegarde journalière. Cette sauvegarde peut être facilement exécutée par un copier /coller du Logiciel ou un transfert dans le Cloud.

7 / Maintenance

Le Client bénéficie, le temps du Contrat, d'un support à l'utilisation du Logiciel aux jours et aux heures ouvrés de SAMAXO, du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, par téléphone et voie électronique, consistant en une assistance à l'utilisation du Logiciel par le Client ou le traitement éventuel d'anomalies. Pour faciliter cette assistance, SAMAXO conseille à son Client d'installer le Logiciel sur Pcloud ou DROPBOX ou tout autre service de stockage et de partage de copies de fichiers locaux en ligne. Cela permettra à SAMAXO de pouvoir intervenir directement sur le Logiciel. En cas d'utilisation d'une solution de stockage, le Client déclare être averti des aléas techniques inhérents à l'Internet, et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, SAMAXO ne pourra pas être tenu responsable des éventuelles indisponibilités ou ralentissements du Logiciel.

SAMAXO ne garantit pas la correction d'anomalie dans les cas suivants :

- * refus du Client de collaborer avec SAMAXO dans la résolution des anomalies et notamment de répondre aux questions et demandes de renseignement ;
- * utilisation du Logiciel de manière non conforme à leur destination;
- * modification non autorisée du Logiciel par le Client ou par un tiers ;
- * manquement du Client à ses obligations au titre du Contrat ;
- * implantation de tous logiciels ou système d'exploitation non compatibles avec le Logiciel ;
- * acte volontaire de dégradation, malveillance, sabotage;

* utilisation du Logiciel de manière non conforme aux préconisations du produit acheté chez Filemaker ;

* détérioration due à un cas de force majeure ou à une mauvaise utilisation du Logiciel.

La maintenance et le support technique excluent la formation, l'assistance à l'utilisation d'un nouvel utilisateur, la nouvelle installation du Logiciel, les déplacements sur site, la récupération de données et l'intégration au Logiciel de nouvelles fonctionnalités non prévues à l'origine.

8/ Données personnelles

8.1 / Si les Données introduites dans le Logiciel comportent des données à caractère personnel, le Client garantit au Vendeur qu'il a pris toutes les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour garantir un traitement sûr et conforme au Règlement européen du 26 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques à l'égard du traitement des Données à Caractère Personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) et qu'il a informé les personnes physiques concernées de l'usage qui est fait desdites données personnelles. A ce titre, le Client garantit SAMAXO contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les données personnelles seraient reproduites.

Il garantit en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant d'utiliser les Données et contenus. En conséquence SAMAXO dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des Données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Client. Ce dernier garantit SAMAXO à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie.

SAMAXO collecte également des données personnelles vous concernant. Il s'agit des données personnelles que vous nous transmettez lorsque vous utilisez le formulaire de contact. Nous utilisons ces Données pour répondre à votre demande spécifique et vous communiquer les informations en lien avec cette demande (consentement). Tous les utilisateurs ont la possibilité de retirer leur consentement à tout moment en écrivant à l'adresse e-mail suivante : cpirlot@samaxo.com.

En contactant notre Service client (ou vice versa), nous utiliserons des Données telles que votre historique de contact pour traiter votre demande et vous fournir le meilleur service possible (exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles). En cas d'absence de communication pendant une période de six mois, elles seront immédiatement supprimées de notre base de données.

Chacune des Parties s'oblige à (1) tenir confidentielles toutes les informations et Données qu'elle recevra de l'autre Partie, et notamment à (2) ne pas divulguer les informations et Données confidentielles de l'autre Partie à un tiers quelconque, autre que des employés ou agents ayant besoin de les connaître ; et (3) n'utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes du Contrat.

8.2 / SAMAXO ne saurait, en outre, être tenu responsable de la destruction accidentelle des Données par le Client ou un tiers ayant accédé Logiciel au moyen des Identifiants utilisés par le Client.

9 / Facturation et paiement

Le paiement au titre du présent Contrat se fait au travers de notre site internet ou par virement bancaire. Vous disposez d'un délai de sept jours pour renoncer à votre achat et faire une demande de remboursement de la somme réglée. Cette demande doit être effectuée par mail à l'adresse cpirlot@samaxo.com. Dans un souci d'amélioration continue de notre logiciel, nous vous prions de bien vouloir expliciter les raisons pour lesquelles vous renoncer à cet achat. Ce n'est pas obligatoire.

10 / Propriété intellectuelle et industrielle

10.1 / Le présent Contrat ne transfère aucun droit de propriété ou privatif d'aucune sorte au Client au titre du Logiciel, sauf le droit d'usage en tant qu'utilisateur final pour ses besoins propres et personnels, durant le temps du présent Contrat du Logiciel dans le strict cadre du présent Contrat.

10.2 / Le Client ne peut aucunement céder le présent Contrat, ni partiellement, ni en totalité, ni mettre à disposition de quiconque, même à titre temporaire, quelle que soit l'opération juridique, le Logiciel. Le Client s'engage à informer SAMAXO sans délai, dès qu'il en aura connaissance, de tout risque d'abus ou d'utilisation non autorisée du Logiciel.

10.3 / Le Client autorise expressément SAMAXO à le faire figurer comme l'une de ses références commerciales et à faire usage de la dénomination et logo du Client à ce titre sur les sites internet cités plus haut, ainsi que dans tous ses supports et documents de communication et de marketing (réseaux sociaux, blog, communiqué de presse, retours d'expérience, ...).

10.4 / En cas de commande par le Client d'une prestation de personnalisation du Logiciel, il concède par les présentes à SAMAXO, au titre de ces travaux, le droit de reproduire tous logos, marques, signes distinctifs de toute sorte dont il déclare être titulaire d'un droit privatif au sens du Code de la propriété intellectuelle.

11/ Formation

11.1 / SAMAXO s'engage à former le ou les Utilisateurs que le Client lui désignera lors de l'installation. La formation des autres Utilisateurs sera réalisée par SAMAXO par téléphone si besoin. Les objectifs de la formation sont d'accompagner le ou les Utilisateurs dans la prise en main du Logiciel, c'est-à-dire constitue une aide aux Utilisateurs mais ne doit aucunement aboutir à substituer SAMAXO au Client dans l'utilisation du Logiciel. La formation peut s'accompagner de la remise de supports, remis par SAMAXO au Client, qui restent la propriété pleine et entière de SAMAXO et ne peuvent aucunement être reproduits ou représenter en dehors de la formation par le Client et ses Utilisateurs.

11.2 / Sur demande du Client, d'autres formations sur site peuvent être dispensées par SAMAXO, les modalités de la formation en présence faisant alors l'objet d'une convention spéciale entre parties, aux conditions tarifaires en vigueur de SAMAXO à la date de la commande, frais de déplacement, d'hébergement et de restauration le cas échéant, en sus.

12 / Divers

12.1 / Le savoir-faire de SAMAXO, y compris le fonctionnement du Logiciel est strictement confidentiel et réservé au seul usage du Client à l'exclusion de tout tiers.

12.2 / Tout document fourni par le Client à SAMAXO tel que notamment, expression de besoins, étude, cahier des charges, est, même si SAMAXO y a répondu, dénué de tout caractère contractuel et n'entre pas dans le champ du présent Contrat, lequel a pour objet la mise à disposition dans les conditions rappelées ci-avant, d'un Logiciel standard que le Client doit évaluer pour s'assurer qu'il est adapté à ses besoins.

12.3 / SAMAXO peut sous-traiter à sa convenance, tout ou partie du présent Contrat, dès l'instant où, d'une part, il reste responsable de la bonne exécution du Contrat vis-à-vis du Client, d'autre part, que le sous-traitant désigné est informé et accepte les obligations mises à la charge de SAMAXO au titre du présent Contrat. Aucune informations quelle qu'elle soit ne sera transférée en dehors de la Communauté Européenne. Nous nous engageons à ne travailler qu'avec des sous-traitants respectant les dispositions du RGPD.

13 / Responsabilité

Chacune des Parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants éventuels et causant un dommage direct à l'autre Partie.

En outre, et en cas de faute prouvée par le Client, SAMAXO ne sera tenu que de la réparation des conséquences pécuniaires des dommages directs et prévisibles du fait de l'exécution des Services. En conséquence, SAMAXO ne pourra en aucune circonstance encourir de responsabilité au titre des pertes ou dommages indirects ou imprévisibles du Client ou des tiers, ce qui inclut notamment tout gain manqué, perte, inexactitude ou corruption de fichiers ou de Données, préjudice commercial, perte de chiffre d'affaires ou de bénéfice, perte de clientèle, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un produit, d'un service ou de technologie de substitution, en relation ou provenant de l'inexécution ou de l'exécution fautive des prestations.

Dans tous les cas, le montant de la responsabilité de SAMAXO est strictement limité au remboursement du montant des sommes effectivement payées par le Client.

SAMAXO ne saurait, en outre, être tenu responsable de la destruction accidentelle des Données par le Client ou un tiers ayant accédé aux Services applicatifs au moyen des Identifiants remis au Client.

14/ Garantie d'éviction

SAMAXO déclare et garantit que le Logiciel qu'il a développé est original au sens du Code français de la propriété intellectuelle, qu'il est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle qui lui permettent de conclure le Contrat et que le Logiciel n'est pas susceptible de porter atteinte aux droits des tiers.

15 / Règlement des différends

Le présent contrat est soumis à la loi française. En cas de litige sur son interprétation et / ou exécution, et sauf le cas d'impayé qui autorise la saisine directe du Tribunal compétent, les parties conviennent de tenter de trouver le règlement amiable du litige dans un délai d'un mois, la partie la plus diligente invitant l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception détaillant le ou les griefs et les dispositions contractuelles qu'elle considère violées, à une réunion devant se tenir à l'adresse du siège social de SAMAXO ou celui du Client, dans un délai minimal de cinq jours ouvrés. En cas d'échec de la tentative de règlement amiable, le litige sera soumis exclusivement au tribunal compétent de Paris, nonobstant appels en garantie ou pluralité de défendeurs, y compris pour les mesures d'urgence ou conservatoires.